

IMP Julie Corallo  
Saint-Jean de Morsent

Enseignante : Emilie DUBOIS

**PROJET PEDAGOGIQUE  
DE CLASSE  
Année 2010 - 2011**

# SOMMAIRE

<b>I- L'école et son cadre institutionnel</b> .....	<b>1</b>
1/ La loi du 11 février 2005 .....	1
2/ Définition de la classe d'IMP d'après la circulaire n° 89-17 du 30 octobre 1989 .....	2
3/ La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 .....	3
4/ Le décret du 11 juillet 2006 relatif au socle commun .....	3
5/ Le référentiel de compétences du PE (BO n°45 du 8 décembre 1994).....	7
6/ Le référentiel de compétences de l'enseignant spécialisé (BO spécial n°4 du 26 février 2004) .....	8
<b>II- L'école au sein de l'IMP</b> .....	<b>9</b>
1/ Organisation dans l'IMP .....	9
2/ Le projet d'école .....	9
3/ Le travail en équipe .....	10
a) Au sein de l'équipe pluridisciplinaire .....	10
b) Au sein de l'équipe pédagogique .....	10
<b>V- Le profil de la classe</b> .....	<b>11</b>
1/ Présentation de la classe en septembre 2010 .....	11
2/ La constitution des groupes .....	18
3/ Constats et besoins .....	19
a) Les difficultés .....	19
b) Le projet pédagogique individualisé .....	19
c) Les progressions individualisées .....	20
d) Les groupes de besoin .....	20
d) La pédagogie de la classe .....	21
4/ Les modalités d'évaluation .....	22
a) L'évaluation diagnostique .....	22
b) L'évaluation formative .....	22
c) L'évaluation sommative .....	22
d) Le livret scolaire .....	22
5/ Articulation avec le projet d'école .....	23
<b>IV- Les moyens pédagogiques</b> .....	<b>24</b>
<b>V- Constats / Bilan</b> .....	<b>28</b>

## **I. L'école et son cadre institutionnel**

*Au sein de l'IMP, les Unités d'Enseignements n'ont pas encore été mises en place. On parle toujours d'école.*

### **1/ La loi du 11 février 2005**

Selon la loi du 11 février 2005, dite "pour l'égalité des droits et des chances", **l'Etat doit assurer la scolarité des enfants qui ne peuvent être scolarisés dans le milieu "ordinaire" :**

- L'article L 144-1 de la loi précise que **"toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale**, qui lui garantit en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté".

- L'article L 144-2 mentionne : **"A cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant [...] aux institutions ouvertes de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité [...]"**

- L'article 114-1-1 stipule que **"la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap [...]"**.

La compensation est donc de droit et doit répondre aux besoins de l'enfant quand celui-ci ne peut suivre une scolarité dans le milieu ordinaire.

- Cet article stipule également que **"[...] le service public de l'éducation nationale assure une formation scolaire [...] aux enfants [...] présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant..."**.

- L'article 112-1 du code de l'éducation précise que **"Tout enfant [...] présentant un handicap ou un trouble invalidant de santé est inscrit dans l'école ou dans l'un des établissements mentionnés à l'article L 351-1, le plus proche de son domicile, qui constitue son établissement de référence"**.

Néanmoins, si les besoins de l'enfant nécessitent qu'il reçoive une formation au sein de dispositifs adaptés, "**dans le cadre de son projet personnalisé [...], il peut être inscrit dans une autre école ou un autre établissement [...]** par l'autorité administrative compétente, sur proposition de son établissement de référence et avec l'accord des parents [...]".

Ainsi, les élèves qui ne peuvent poursuivre leur scolarité dans le milieu ordinaire sont scolarisés dans une des classes de l'IMP.

## 2/ Définition de la classe d'IMP d'après la circulaire n° 89-17 du 30 octobre 1989

- **La classe d'IMP est un dispositif collectif** qui « accueille des enfants principalement déficients intellectuels nécessitant une éducation spécialisée. »
- **La classe d'IMP s'inscrit dans le projet d'école, lui-même inscrit dans le projet d'établissement.** Elle a pour mission de « répondre, après les avoir reconnus, aux besoins communs à tout enfant. Elle doit tenir compte des différentes étapes qui modulent le développement de l'enfant ».

**Le projet individuel de l'élève, lui, s'inscrit dans le projet pédagogique, éducatif et thérapeutique qui est défini pour chaque enfant.**

- **L'enseignement en classe d'IMP** « doit correspondre aux capacités, aux goûts, aux données de l'histoire, du milieu de vie de l'enfant.... Il ne peut être qu'individualisé...Le rythme des acquisitions, en particulier, sera propre à chaque enfant. »
- « **Les pédagogies employées sont actives et individualisées, déployées en petits groupes. Elles conjuguent apports cognitifs et apprentissage d'une vie responsable dans une société.** »

### 3/ La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005

Selon son article 9 : "La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société".

### 4/ Le décret du 11 juillet 2006 relatif au socle commun

Ce décret énonce les connaissances et compétences que tous les élèves doivent avoir acquises à la fin de leur scolarité obligatoire. Le socle s'organise en sept grandes compétences: chacune est composée de connaissances essentielles, de capacités à les utiliser et d'attitudes indispensables tout au long de sa vie.

Depuis 2009, les programmes du collège intègrent les éléments du socle commun, dans la continuité de ceux de l'école primaire.

1/ La maîtrise de la langue française est la mission prioritaire des élèves car elle est outil premier de l'égalité des chances.

#### Les connaissances :

- Enrichir quotidiennement le vocabulaire des élèves pour désigner des objets réels, des sensations, des émotions par un vocabulaire juste et précis.
- La dictée est un outil indispensable d'apprentissage et d'évaluation

#### Les capacités :

- Dégager l'essentiel d'un texte lu ou entendu
- Comprendre un énoncé, une consigne.
- Copier un texte sans faute
- Prendre la parole en public
- Prendre part à un dialogue, un débat
- Rendre compte d'un travail individuel ou collectif, savoir utiliser le dictionnaire

### Les attitudes :

- Avoir le goût pour l'enrichissement du vocabulaire
- Avoir le goût pour les sonorités, les jeux de sens
- Avoir de l'intérêt pour la lecture

## 2/ La pratique d'une langue vivante étrangère

## 3/ Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

### a) Les principaux éléments de mathématiques

#### Les connaissances :

- Créer des automatismes de calcul
- Maîtriser les 4 opérations et leur sens
- Les tableaux
- Le repérage sur un axe et dans le plan
- Les propriétés géométriques élémentaires des figures planes et des solides suivants : carré, triangle, rectangle, cercle.
- Les principales grandeurs (unités de mesure, longueur, aire, contenance)
- Les mesures à l'aide d'instruments

#### Les capacités :

- Utiliser un langage mathématique adapté
- Effectuer mentalement des calculs simples et déterminer rapidement un ordre de grandeur
- Effectuer des tracés à l'aide d'instruments usuels (règle, équerre, compas, rapporteur)
- Utiliser et construire des tableaux
- Utiliser des outils (calculatrice, tables, formules...)
- Se repérer dans l'espace : utiliser une carte, un plan

Les attitudes :

- Rigueur de la précision

b) La culture scientifique et technologique :

Les connaissances :

- Comprendre et décrire le monde réel
- Avoir une représentation cohérente du monde

Les capacités :

- Manipuler et expérimenter en éprouvant la résistance du réel
- Maîtriser les principales unités de mesure et savoir les associer aux grandeurs correspondantes

Les attitudes :

- Avoir le sens de l'observation

4/ La possession d'une culture humaniste

5/ La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

6/ L'acquisition des compétences sociales et civiques pour devenir pleinement responsables

Les connaissances :

- Connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages dont le respect s'impose
- Savoir ce qui est interdit et permis

### Les capacités :

- Respecter les règles
- Evaluer les conséquences de ses actes
- Savoir reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions

### Les attitudes :

- Respect de soi
- Respect des autres
- La volonté de résoudre pacifiquement les conflits
- Etre responsables c'est-à-dire autonome et ouvert à l'initiative

## 7/ L'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative

### Les connaissances :

- Connaître les processus d'apprentissage, ses propres points forts et faiblesses

### Les capacités :

- S'appuyer sur des méthodes de travail : organiser son temps et planifier son travail, prendre des notes, consulter spontanément un dictionnaire ou tout autre outil nécessaire, se concentrer, mémoriser...
- Savoir respecter des consignes
- Savoir s'auto-évaluer
- Développer sa persévérance

### Les attitudes :

- La motivation
- La confiance en soi
- Le désir de réussir et de progresser

Les troubles de nos élèves peuvent être un véritable obstacle pour atteindre certaines de ces connaissances ou compétences.



Parfois même, ils ne pourront jamais les acquérir. De plus, nous n'avons pas la possibilité de travailler tous les domaines au sein de l'IMP, les élèves n'ayant qu'une scolarisation partielle. Cependant, il est important d'avoir une base sur laquelle s'appuyer pour construire nos progressions scolaires, vu qu'il n'y a pas de "programme" établi pour nos classes spécialisées.

### 5/ Le référentiel de compétences du PE (BO n°45 du 8 décembre 1994)

Le professeur des écoles est un fonctionnaire porteur des valeurs de la République. Il connaît les exigences de la fonction enseignante et de la responsabilité qui s'y attache, et comprend l'importance d'une éthique professionnelle. C'est un maître polyvalent, capable d'enseigner l'ensemble des disciplines dispensées à l'école primaire. Il a vocation à instruire et éduquer de la petite section de maternelle au CM2. Il exerce un métier en constante évolution.

#### Le professeur des écoles doit être capable :

→ d'enseigner à tous les niveaux de l'école primaire : il doit posséder une culture générale lui permettant de maîtriser les grands concepts relatifs aux disciplines enseignées à l'école maternelle et élémentaire et maîtriser clairement les connaissances de base des langages fondamentaux.

A cet effet, il doit connaître parfaitement les étapes du développement de l'enfant, avoir une bonne connaissance des principales théories et des modèles d'apprentissage, et être en mesure de repérer et d'analyser les difficultés individuelles les plus courantes et d'y remédier.

→ d'enseigner dans une classe : il doit savoir créer une dynamique de classe et l'exploiter pour développer toutes les potentialités des élèves, évaluer et gérer les apprentissages des élèves, définir des exigences pour tous les élèves et s'adapter à leur diversité, par l'élaboration de plans d'action pédagogique diversifiée, en tenant compte des performances et des capacités individuelles.

→ **d'enseigner dans une école** : il doit assurer la continuité et la cohérence des apprentissages, par un travail en équipe des maîtres, dans le cadre d'un projet d'école et d'un projet de cycle. Il doit connaître la place de l'école dans le système éducatif et dans la société, ainsi que les relations entre l'école et son environnement social, économique et culturel, en vue d'adapter son enseignement à la diversité des classes et des écoles.

## **6/ Le référentiel de compétences de l'enseignant spécialisé (BO spécial n°4 du 26 février 2004)**

L'enseignant spécialisé du premier degré est un enseignant titulaire. Il maîtrise les compétences décrites par le référentiel de compétences et de capacités caractéristiques d'un professeur des écoles.

**Le présent référentiel s'inscrit dans la complémentarité de celui du professeur des écoles.** Il décrit les compétences particulières et complémentaires attendues d'un enseignant titulaire du premier degré qui accède à une certification spécialisée. Quelles que soient les situations d'exercice du métier, tout enseignant spécialisé, pour mener à bien ses missions :

→ connaît l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation et les aides aux élèves en situation de handicap ou en difficulté.

→ dispose de repères épistémologiques, sociologiques et culturels relatifs à l'évolution du système éducatif français pour la prise en charge des élèves en difficulté et/ou handicapés, aux orientations des politiques éducatives européennes dans ce domaine.

→ fait preuve d'une réflexion critique et d'une argumentation réfléchie autour de ses missions et des concepts fondamentaux (déficience, incapacité, désavantage, handicap, personne en difficulté, autonomie, projet, normalité, pathologie, insertion, inclusion...), sur le rôle et le sens de l'école et les attentes des familles à cet égard.

→ adopte une attitude réflexive et critique sur sa pratique professionnelle.

→ actualise ses connaissances et développe ses compétences.

→ agit selon une éthique professionnelle consciente du devoir de réserve et de l'obligation de discrétion de tout fonctionnaire, et respectueuse du droit au secret de l'élève et de sa famille, conformément à la loi.

## II. L'école au sein de l'IMP

### 1/ Organisation dans l'IMP

L'école accueille actuellement 62 enfants et adolescents âgés de 6 à 16 ans présentant une déficience légère à moyenne. Elle est constituée de 4 classes, toutes dans l'établissement. Pour certains élèves, une scolarisation en CLIS, en ULIS ou en SEGPA sont parfois envisagées. Cette année, une élève est scolarisée en CLIS et un en SEGPA.

Après une année de travail avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, nous avons réfléchi pour mettre en place une nouvelle organisation : chaque élève aurait un emploi du temps plus individualisé, et un temps d'école adapté à ses besoins. Au niveau de l'école, nous ne fonctionnons plus par classe mais par « groupes de modules ». Quatre types de modules sont mis en place : Français, Maths, Découverte du Monde et Projets. Chaque élève est réparti dans le groupe de module qui correspond au mieux à ses besoins. Néanmoins, nous avons gardé une classe avec un fonctionnement classique pour les élèves les plus jeunes ainsi que pour ceux ayant besoins de forts repères.

### 2/ Le projet d'école

Il devrait logiquement être imbriqué dans le projet d'établissement. Cependant, à l'époque de sa rédaction, le projet de l'établissement n'était pas un outil exploitable. Les axes choisis sont donc assez larges afin de convenir aux projets des différentes équipes de l'établissement.

Les objectifs prioritaires et actions pédagogiques du projet d'école sont :

#### a. La coopération

- Favoriser les échanges entre les élèves.
- Aller vers une organisation plus concertée au sein de l'équipe pluridisciplinaire pour mieux cibler et répondre aux besoins des élèves.
- Elaborer en équipe pluridisciplinaire les projets relatifs à la vie des élèves au sein de l'établissement.

## **b. Le langage**

- Enrichir le lexique des élèves.
- Elaborer des outils communs entre les différentes classes (mise en place de la grille de langage et du répertoire).
- Mettre en place des activités autour du langage avec différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire.

## **3/ Le travail en équipe**

### **a) Au sein de l'équipe pluridisciplinaire**

L'équipe enseignante a beaucoup changé au fil des années. Depuis 4 ans, les enseignants se sont stabilisés sur leur poste et souhaitent travailler en équipe et favoriser les échanges entre les élèves, comme le préconise le projet d'école.

Depuis la délocalisation, un véritable travail de partenariat a vu le jour avec l'équipe éducative. Nous mettons en place de plus en plus de projets en place en liens avec des éducateurs. Ce travail est véritablement enrichissant et nous souhaitons continuer de cette manière.

Cette année, je poursuis le projet histoire tous les vendredis en début de matinée, toujours en partenariat avec A.F. De même, nous continuons à travailler les sciences le jeudi de 15h00 à 16h30.

Je commence également un projet « Arts Visuels et Psychomotricité » avec une éducatrice, E.B.

### **b) Au sein de l'équipe pédagogique**

Certains élèves des modules de français bénéficieront d'un décloisonnement en maths dans la classe de Mme B., leur niveau ne permettant pas de les répartir dans les groupes de modules de maths.

Il est évident que tous ces projets doivent impliquer un travail d'équipe. Nous nous réunissons autant de fois que nécessaire afin de mettre en place nos projets, pour préparer les réunions, évoquer les jeunes, ...

### III. Le profil de la classe

#### 1/ Présentation de la classe en septembre 2010

Nous accueillons des enfants déficients, en difficulté plus ou moins importante, mais qui ont des possibilités, des acquis et nous continuons le travail scolaire en nous appuyant sur leurs connaissances et leurs points faibles.

##### La classe se compose :

- d'un groupe A de 8 élèves âgés de 13 à 16 ans, constitué de 4 filles et 4 garçons.
  - d'un groupe B de 8 élèves âgés de 11 à 16 ans, constitué de 3 filles et 5 garçons.
- 
- Nés en 1998 : Nicolas (B), Dylan (B) et Heidi (B)
  - Nés en 1997 : Laura M. (A), Steven (A), Cassandra (B) et Amine (B)
  - Nés en 1996 : Chrislina (A), Jason (A), Baptiste (B) et David (B)
  - Nés en 1995 : Mathieu (A)
  - Nés en 1994 : Océane (A), Yacine (A), Mélodie (A) et Laura B. (B)

#### 2/ La constitution des groupes

Les groupes sont constitués par les enseignantes à partir des critères suivants : son âge, ses compétences liées aux apprentissages fondamentaux et ses besoins. Ces groupes sont scolarisés à heures fixes de manière à développer les capacités d'anticipation et de projection des élèves. Ce rythme régulier permet aussi d'inscrire l'école comme une institution à part entière au sein de l'IMP.

La fréquentation de la même classe par 2 groupes hétérogènes nécessite un aménagement spécifique de chaque classe.

### 3/ Constats et besoins

#### a) Les difficultés

Les élèves présentent tous des difficultés dans les domaines suivants :

- **Scolaire** : apprentissage de la lecture, genèse du nombre, expression orale et passage à l'écrit, intégration d'une image d'échec, ne donnent pas de sens aux apprentissages.
- **Comportement** : instabilité, difficultés relationnelles, peu d'intégration des règles de vie en collectivité, blocage face aux apprentissages.
- **Cognitif** : difficultés à mémoriser, à analyser, à synthétiser et à généraliser.
- **Psychomotricité** : difficultés à se repérer dans le temps et l'espace, mauvaise intégration du schéma corporel, mauvaise coordination.

Toutes ces difficultés étant bien sûr liées les unes aux autres et variables dans leur description selon les cas.

#### b) Le projet pédagogique individualisé

A partir des constats portant sur les savoirs, savoir-faire, savoirs-être, j'établis les besoins pédagogiques prioritaires pour chaque élève.

Une fois déterminés, ces besoins font l'objet d'un itinéraire pédagogique destiné à y répondre, à partir de points d'appui à valeur de stratégies pédagogiques.

Ces réponses aux besoins de l'élève font l'objet d'évaluations formatives et sommatives, avec des critères de réussite, d'un bilan en février puis en juin avec les perspectives pour la période suivante.

### c) Les progressions individualisées

En début d'année scolaire, je fais le constat des niveaux de compétences à partir des évaluations diagnostiques que je mets en place (évaluations "maison"). Partant de cela, je détermine des progressions individualisées ainsi que les groupes de besoin dans les champs d'enseignement étudiés en classe, pour amener chacun au maximum de ses potentialités.

### d) Les groupes de besoin

Cette année, nous avons choisi avec Melle Hervieu de regrouper nos classes en lecture comme en mathématiques. En effet, les jeunes que nous avons dans nos deux groupes ont des niveaux scolaires proches, ce qui nous a permis de constituer des groupes au plus près des besoins de nos élèves. Les moyens pédagogiques utilisés pour chaque groupe sont décrits dans la partie VI du projet de classe.

#### ► Dans le groupe A

- Lecture** :
- GROUPE 1 (niveau CE2) : Yacine - Chrislina - Laura M. - Mathieu + Julien - Anthony - Aurélie - Steven V. - Laura R. de la classe de Marie/Sonia
  - GROUPE 2 (niveau CP/CE1) : Steven W. - Mélodie - Océane - Jason + Valentin - Emilie de la classe de Marie

*Chaque groupe travaille à partir d'une méthode de lecture adaptée.*

- Mathématiques** :
- GROUPE 1 (niveau CE2/CM) : Yacine - Chrislina - Jason - Steven + Valentin - Julien de la classe de Marie
  - GROUPE 2 (niveau CE1/CE2) : Mélodie - Laura M. - Mathieu + Anthony - Steven V. - Aurélie de la classe de Marie/Sonia
  - GROUPE 3 (niveau CE1) : Océane + Laura R. - Aurélie de la classe de Marie/Sonia

► Dans le groupe B

Lecture : • GROUPE 1 (niveau CE1) : Dylan - Baptiste - Nicolas + Bryan - Maxime de classe de Marie/Sonia

• GROUPE 2 (niveau CP/CE1) : David - Heidi + Damien - Délia - Brandon de la classe de Marie/Sonia

• GROUPE 3 (niveau CP) : Laura - Cassandra - Amine + Pauline - Claire de la classe de Marie

*Chaque groupe travaille à partir d'une méthode de lecture adaptée.*

Mathématiques : Le niveau de la classe étant relativement homogène, nous avons choisi de ne pas regrouper nos classes.

e) La pédagogie de la classe

Elle doit :

- **être adaptée** par les situations pédagogiques proposées, par les supports présentés, par des consignes claires et précises, par une disposition matérielle.
- **être valorisante** : accorder une place à l'erreur, la dédramatiser...
- **être individualisée** : partir du niveau de compétences de chacun.
- **offrir un cadre structuré et permanent** afin de réduire l'angoisse, condition indispensable à l'investissement des activités cognitives.
- **être porteuse de sens et donner la place à la mise en mots**



#### 4/ Les modalités d'évaluation

##### a) L'évaluation diagnostique

Elle est réalisée en début d'année sur les compétences de base et avant tout nouvel apprentissage pour faire le point sur les acquis de chaque élève. Elle permet à l'élève de connaître ses compétences.

##### b) L'évaluation formative

Elle permet d'apprécier les progrès de l'élève.

Pour chaque séquence, une feuille récapitulant les différents objectifs est présentée à l'élève qui peut, au fur-et-à-mesure des séances, s'auto-évaluer et constater ses réussites et ses progrès. Ces feuilles sont ensuite rangées dans un classeur intitulé "Le classeur de mes défis et réussites".

##### c) L'évaluation sommative

Elle est effectuée en fin de nouveaux apprentissages et en fin de période. Elle a pour but d'évaluer les acquisitions des notions travaillées et de réajuster si nécessaire le projet individuel de l'élève. Les élèves collent ces évaluations dans leur "cahier d'évaluation".

##### d) Le livret scolaire

Un livret scolaire est remis aux parents en février et en juin, qui est retourné signé. Pour chaque élève, je prends également le temps de lire, de lui expliquer ce qui est écrit dans son livret qu'il signe ensuite à la dernière page.

## 5/ Articulation avec le projet d'école

### Les objectifs généraux de la classe :

- ❖ Concilier enfant et école.
- ❖ Compléter ses savoirs.
- ❖ Apprendre à gérer son temps.
- ❖ Apprendre à se prendre en charge, à se responsabiliser, à devenir autonome.
- ❖ Orienter l'élève vers la structure la mieux adaptée à ses besoins (IMPRO, autre IME, SEGPA, UPI, EREA,...)

Ces objectifs généraux s'intègrent au projet d'école. Les élèves pourront donc être partie prenante du projet d'école et le rejoindre dans ses actions :

#### ❖ *La coopération*

- Travail en binôme, en petit groupes / Réunion des deux groupes classe dans le cadre d'un projet.
- Favoriser l'échange avec les élèves des autres classes : Ateliers artistiques, lecture d'histoire aux petits.
- Projet des plans de travail en autonomie avec la classe de Melle Hervieu dont le but essentiel est de favoriser l'entraide et la coopération.
- Projet sport : afin d'amener des grands adolescents à se montrer plus coopérants, un projet autour des sports coopératifs est mis en place : escalade, canoë, jeux traditionnels, arts martiaux...

#### ❖ *Le langage*

- Mémoriser des mots fréquents (répertoire)
- Enrichir son lexique : langage oral lors du quoi de neuf, de lecture d'histoires, des diverses activités en classe mais aussi en productions d'écrits...

## VI. Les moyens pédagogiques

Ces moyens sont exploités en fonction du niveau et du rythme d'apprentissage de chaque élève.

	GROUPE(S) CONCERNES	OBJECTIFS GENERAUX	SUPPORTS
<b>LECTURE</b>	Groupe A-1 (avec Marie/Sonia)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire couramment des textes adaptés</li> <li>- Dégager le thème d'un texte et en relever les informations importantes</li> <li>- Lire, écouter des œuvres et en rendre compte dans ses lectures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail à partir de textes de lecture fonctionnelle</li> <li>- Rédaction en fonction du type de texte étudié</li> </ul>
	Groupe A-2 (avec moi)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les correspondances entre les lettres et les sons dans les graphies simples et complexes</li> <li>- Déchiffrer des mots inconnus</li> <li>- Comprendre un texte et savoir en extraire des informations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail à partir de textes de la méthode « Comme Un livre »</li> <li>- Exercices de phonologie et textes de lecture en rapport avec les sons étudiés</li> </ul>
	Groupe B-1 (en autonomie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Segmenter les énoncés écrits et oraux jusqu'à leurs constituants les plus simples</li> <li>- Lire seul un texte simple</li> <li>- Comprendre un texte et savoir en extraire des informations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail à partir des textes du Bibliobus sur le thème de la différence</li> <li>- Exercices et questions complémentaires au cahier d'activités</li> </ul>
	Groupe B-2 (avec moi)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer la combinatoire avec les sons complexes</li> <li>- Déchiffrer des mots nouveaux</li> <li>- Entrer dans l'étude du mot, de la phrase...</li> </ul>	Méthode de lecture "La grenouille bleue" : textes de lecture, questions de compréhension et fiches-sons complémentaires à la méthode

	Groupe B-3 (avec Marie et Sonia)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre la combinatoire et la reconnaissance globale de mots courants</li> <li>- Entrer dans l'étude du mot, de la phrase...</li> <li>- Travailler sur la lecture d'illustrations</li> </ul>	Méthode de lecture "Bulle" : Reprise des textes de la méthode, Lectures et exercices de phonologie complémentaires à la méthode.
	Groupe B-1 et B-2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre et différencier le nom et le son de chaque lettre du code alphabétique</li> <li>- Apprendre la combinatoire</li> </ul>	- Méthode phonétique et gestuelle créée par Borel-Maisonny : le son de la lettre prend une réalité corporelle. Utilisation des gestes sans reprise de la méthode.
<b>MATHEMATIQUES</b>	Groupe A-1 (en alternance avec Marie/Sonia et Moi)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des stratégies de recherche</li> <li>- Sélectionner des informations</li> <li>- Comprendre des énoncés</li> </ul>	- Problèmes sur l'année, progression établie d'après le Ermel CE2
	Groupe A-2 (avec moi)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître, écrire et nommer les nombres jusqu'aux millions</li> <li>- Comparer, ranger et encadrer ces nombres</li> </ul>	- Ateliers par groupes de niveaux, séances de découvertes, de structuration, exercices de consolidation et de réinvestissement
	Groupe A-3 (avec Marie/Sonia)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître, écrire et nommer les nombres jusqu'à 999 999</li> <li>- Comparer, ranger et encadrer ces nombres</li> </ul>	- Ateliers par groupes de niveaux, séances de découvertes, de structuration, exercices de consolidation et de réinvestissement
<b>LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET HUMANISTE</b>	Groupes A et B (en partenariat avec Alain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer et décrire pour mener des investigations</li> <li>- Apprendre à reconnaître et à respecter les emblèmes et les symboles de la République</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de la démarche scientifique par le biais du carnet d'expérience / questionnement et mise en place d'expériences</li> <li>- étude des valeurs et des symboles de la république française</li> </ul>

<b>EDUCATION A LA SANTE ET A LA SECURITE</b>	Groupes A et B (en partenariat avec les autres classes et Alain)	- Eduquer à la santé et à la sécurité	- Mise en place d'ateliers le vendredi après-midi autour des thèmes suivants : sécurité routière, éducation à la sécurité, formation aux premiers secours
<b>THEATRE</b>	Groupes A et B (en partenariat avec Isabelle et Elodie)	- Créer une dynamique de classe, travailler en groupe. - Découvrir son corps pour s'exprimer grâce à lui. - Vaincre sa timidité, ou au contraire, canaliser son énergie. - Reprendre confiance en soi et croire en ses capacités. - Découvrir le genre théâtral	- participation d'une éducatrice, Isabelle, ayant une formation autour du théâtre ainsi que d'Elodie, autre éducatrice - Travail autour de textes de théâtre : découverte du genre, mémorisation de saynètes - Production écrites d'une pièce de théâtre autour d'une enquête policière
<b>COOPERATION</b>	Groupes A et B	- Travailler avec un ou plusieurs camarades - Etre à l'écoute des autres - Aider spontanément les autres - Développer un esprit d'équipe	- Mise en place d'activités coopératives pour créer une dynamique de groupe - Changement de la disposition des tables - Mise en place d'un conseil coopératif un vendredi sur deux pour chaque groupe - Affichages de la classe pour le travail en groupe : emploi du temps, modalités de travail.
	Groupe A	- Apprendre à travailler avec des élèves d'une autre classe - Respecter les autres élèves - Accepter le contact avec d'autres élèves	- Plan de travail en coopération avec la classe de Melle Hervieu tous les mardis et jeudis, de 15h30 à 16h30 + bilan collectif le vendredi de 10h00 à 10h30  - Projet Sport en coopération avec la classe de Melle Hervieu et de Fabien, éducateur sportif
<b>LA CULTURE ECRITE</b>	Groupes A et B	- Entrer dans la culture écrite : le plaisir de lire - Etre responsable : prendre soin du livre, le ramener - Lire à la maison	Bibliothèque de la classe : les livres sont à disposition des élèves lors des moments en autonomie. Ils ont également la possibilité de ramener le livre à la maison.

<b>LES JEUX ET ATELIERS</b>	Groupes A et B	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduire ou consolider une connaissance</li> <li>- Choisir, s'organiser, se détendre, se concentrer</li> </ul>	Armoire de jeux utilisables aussi en autonomie <ul style="list-style-type: none"> <li>- étage "puzzle"</li> <li>- étage "ateliers/plan de travail"</li> <li>- étage "jeux de sociétés"</li> </ul>
<b>L'ORDINATEUR</b>	Groupes A et B	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider et transférer ses compétences</li> <li>- Développer des compétences en autonomie</li> <li>- Coopérer pour résoudre un problème</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>Coin informatique</u></b></p> Logiciels attrayants par leur présentation ludique et simple en lecture, maths et maîtrise du clavier et la validation du B2i
<b>LES SUIVANTS VISUELS</b>	Groupes A et B	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer sa pensée</li> <li>- Utiliser les affichages pour résoudre un problème</li> <li>- Faciliter les processus de mémorisation en les rendant plus lisibles</li> <li>- Développer des compétences en autonomie</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>Coin "tableau"</u></b></p> <i>au-dessus</i> : affichage des mots-nombres <i>au-dessous</i> : bande et famille de nombres / modalités de travail <u>derrière le tableau</u> : étiquettes météo <i>porte salle arts visuels</i> : tableau des responsabilités <p style="text-align: center;"><b><u>Côté "mur"</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un coin pour les jours, mois, semaines.</li> <li>- un coin pour les mots-outils</li> <li>- un coin "mathématiques"</li> <li>- Affichage des travaux coopératifs près de l'armoire ateliers</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Côté "coopération"</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tableau pour accrocher les feuilles "j'ai une idée, je félicite, j'ai un problème"</li> <li>- affichages des travaux coopératifs</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b>ESPACE ECOUTE</b></p>	<p style="text-align: center;">Groupes A et B</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de s'isoler et de mener une activité à son terme de manière autonome</li> <li>- Etre capable de se détendre et de faire preuve d'attention</li> <li>- Savoir utiliser un objet technique</li> <li>- Comprendre une histoire entendue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les livres de la collection "J'aime Lire" et le poste.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>LA TRACE ECRITE</b></p>	<p style="text-align: center;">Groupes A et B</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garder en mémoire son travail et visualiser ses progrès</li> <li>- S'approprier son statut d'élève et d'apprenant</li> <li>- Reconnaître la valeur d'un support écrit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Cahier du jour</u> : on y met le travail effectué en classe</li> <li>- <u>Cahier de lecture</u> : garde une trace des lectures, sons étudiés</li> <li>- <u>Cahier de poésies et leçons</u> : pour y mettre les traces écrites en français, maths et les poésies</li> <li>- <u>Cahier de liaison</u> : lien avec la famille</li> <li>- <u>Cahier de recherche</u> : cahier de brouillon, de recherche</li> <li>- <u>Carnet d'expériences</u> : expérimentations, traces écrites pour la culture scientifique</li> <li>- <u>Classeur d'écriture</u> : pour le groupe B</li> <li>- <u>Grand classeur</u> : théâtre, culture humaniste et sécurité routière</li> <li>- <u>Classeur "défis et réussites"</u> : évaluation formative, garder une trace de ses apprentissages et réussites.</li> </ul>

## V- CONSTATS / BILAN

### CONSTAT EN FEVRIER 2011

Au niveau de l'établissement :

Au niveau de l'école

Au niveau de la classe :

Au niveau des élèves :